

COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 février 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-sept février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pierre TAURINYA, Maire.

Membres afférents au Conseil Municipal : 15
Membres présents : 14
Qui ont pris part à la délibération : 15

<u>Date de la convocation</u>

10/02/2021

<u>Date d'affichage</u>

10/02/2021

Étaient présents : M Pierre TAURINYA, M Bernard PACCIANUS, Mme BANTREIL Régine, M Claude COMMES, Mme Christelle OGOZALY, Mme Maryse CHARVIEUX, M Nicolas BENNES, M Gilles COSTE, M Vincent MANUGUERA Mme Laetitia ALCON, Mme Elodie GIRAULT, Mme Jessica QUIEF, M Fabrice CAUMEIL, M Marc MALAUAUD.

Absents ayant donné procuration à : M BARRIER à M Fabrice CAUMEIL.

Absents : ////

Secrétaire de séance : M Claude COMMES

La règle du quorum est respectée **OUVERTURE DE LA SEANCE : 18H34**

M le maire rappelle que le compte rendu de la séance du 13 janvier 2021 a été communiqué par mail à tous les conseillers municipaux. Aucune observation n'a été formulée

Le compte rendu de la séance du 13 janvier 2021 est validé à l'unanimité des membres votants et représentés.

1. DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT AU TITRE DE LA DETR 2021-DEMOLITION DE DEUX BATISSES ET REAMENAGEMENT DU CENTRE VILLE.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, le projet de démolition de deux bâtisses et de réhabilitation de l'espace ainsi libéré en une place, au centre du village.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de demander une aide auprès de l'Etat et ce, au titre de la DETR Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres votants ou représentés,

- **ACCEPTÉ** de demander une aide auprès de l'Etat et ce, au titre de la DETR 2021 pour le projet **DEMOLITION DE DEUX BATISSES ET REAMENAGEMENT DU CENTRE VILLE.**
- **DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération.
2021.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour extrait certifié conforme

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de demander une aide auprès de l'Etat et ce, au titre DU SOUTIEN A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES /APPEL A PROJETS 2021.

Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres votants ou représentés,

- **ACCEPTE** de demander une aide auprès de l'Etat et ce, au titre du soutien à la rénovation énergétique 2021 pour le projet : **REPLACEMENT DES VIEILLES FENETRES ET POSE DE CHAUFFAGE TYPE PAC AIR /AIR BATIMENT ECOLE.**
- **DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

5. DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AU TITRE DU SOUTIEN A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES /APPEL A PROJETS 2021- REPLACEMENT DES VIEILLES FENETRES ET POSE DE CHAUFFAGE TYPE PAC AIR/AIR.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, le projet de la commune de rénovation des huisseries de l'étage de l'école ainsi que du chauffage pour diminuer la consommation énergétique.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de demander une aide auprès de la Région et ce, DU SOUTIEN A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES /APPEL A PROJETS 2021.

Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres votants ou représentés,

- **ACCEPTE** de demander une aide auprès de la Région et ce, au titre du soutien à la rénovation énergétique 2021 pour le projet : **REPLACEMENT DES VIEILLES FENETRES ET POSE DE CHAUFFAGE TYPE PAC AIR /AIR BATIMENT ECOLE.**
- **DONNE** mandat à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

6. DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'AIT 2021- INSTALLATION DE JEUX D'ENFANTS A L'ECOLE ET A L'OLIVETTE.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée, le projet de la commune de renouveler les jeux d'enfants à l'école et la création d'une nouvelle aire pour les enfants à l'olivette.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de demander une aide auprès du Département et ce au titre de l'AIT 2021

Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres votants ou représentés,

Adjoint Technique Principal 2eme classe	C	2	35/35
Adjoint Technique	C	2	35/35
		1	30/35
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
Brigadier-Chef Principal	C	1	35/35
<u>TOTAL EFFECTIFS</u>		<u>11</u>	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1 mars 2021,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune de BROUILLA, chapitre 012, articles 641.1,

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents et représentés

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

Pour extrait certifié conforme

8. DISCUSSION SUR LES MODIFICATIONS DE CIRCULATION ET L'ARRET DE BUS AUX ABORDS DE L'ECOLE.

M le maire souhaite faire le point sur le sujet de travail proposé lors de la séance du 13 janvier, il reprend l'historique concernant l'emplacement de stationnement du Bus aux abords de l'école et des voitures qui se garent sur le zébra, mettant les enfants et les piétons en difficulté lors des entrées/sorties de classe.

2 propositions sont faites :

- Mise en place de bornes amovibles avec maintien de la circulation sur la gauche du bus.
- Arrêt du bus au centre de la rue avec blocage de la circulation.

L'intervention du policier municipal sera requise avec dans un premier temps des interventions pédagogiques auprès des contrevenants puis dans un second temps la verbalisation de ceux-ci.

Le débat est engagé, et la proposition n°2 semble la plus appropriée avec à terme l'agrandissement de la place par le déplacement des barrières en limite de chaussée.

****_**_**_**_

M le Maire communique :

1 (filtrant à plus de 90%), la commune a doté tous les élèves (concernés par le port du masque) de 2 masques lavables de catégorie 1.

- Mme Bantreil évoque également la dernière réunion du groupe de travail formé à la suite du conseil d'école, elle précise que des essais en cantine sont opérés afin de trouver la meilleure solution.

M Caumeil intervient pour, au nom des parents indiquer que ceux-ci sont satisfaits de pouvoir travailler avec la commune sur ce dossier. M le maire rappelle que Mme Bantreil est toujours disponible et qu'elle reçoit si elle est sollicitée.

- M le maire reprend la parole pour informer le conseil municipal de l'avancée des différents dossiers :

-vente de l'ancienne mairie, le notaire et le géomètre ont été mandatés pour finaliser les détails de la vente

-Un expert Immobilier travaille sur l'estimation de l'immeuble Massé, à ce jour nous n'avons que l'estimation par comparaison de Maître Llauze.

-Nous avons mandaté un géomètre pour le bornage de la parcelle récemment acquise. Puis nous la ferons débroussailler.

- M le maire rappelle qu'il est important de maintenir « un bien vivre ensemble » dans le village, la communication mal appropriée sur les ENR en général et le projet éolien de Brouilla en particulier pourrait à terme « fracturer » le village ...

M le maire fait lecture d'une lettre qui lui a été adressée par son homologue de Pézilla de la rivière (commune accueillant un parc éolien de 19 machines), il y évoque l'essor immobilier du territoire, ainsi les retombées économiques issues de ces éoliennes qui permettent le développement de projets de territoire à forte valeur ajoutée pour les habitants et les viticulteurs...

M le maire fait remarquer à M Caumeil des erreurs de communication notamment sur les réseaux sociaux et sur le Brullanove, celui-ci répond qu'il n'est pas à l'origine de tout ce qui passe sur le réseau social et qu'à l'avenir il se montrera plus vigilant.

- M Bernard Paccianus souhaite faire une remarque sur les dépôts sauvages qui selon lui sont de plus en plus nombreux aux abords des routes et chemins du secteur en particulier depuis le 1^{er} confinement.

Une discussion s'engage sur le manque de civisme des gens, M le maire indique que pour lui le 1^{er} responsable reste l'Etat car la volonté politique de réduire les emballages et de règlementer tout cela n'est pas au rendez-vous...

Peut être que la solution se trouve dans la sensibilisation des enfants à ce problème.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 20h03

Fait le 17 02 2021 A BROUILLA

Secrétaire de séance



Pour Extrait Certifié Conforme,

Le maire

Pierre TAURINYA

